

ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS !

CARNET DE CANTON

Saint-Jean-de-la-Ruelle



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les grands électeurs de notre département m'ont fait l'honneur de m'élire, le 24 septembre dernier, sénateur du Loiret, succédant ainsi à Jean-Pierre Sueur. En application de la loi sur le non-cumul des mandats, j'ai démissionné de mes fonctions au sein du Conseil départemental.

J'ai eu le privilège de servir notre canton pendant 22 ans, en tant que conseiller général de Saint-Jean-de-la-Ruelle puis conseiller départemental de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Ingré et La-Chapelle-Saint-Mesmin. Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez toujours accordée et les liens que nous avons tissés au cours de ces années. En liaison étroite avec les maires, Christian Dumas et Nicolas Bonneau, puis Valérie Barthe Cheneau, nous avons fait avancer de nombreux dossiers au service des communes et des habitants.

Vincent Devailly, premier adjoint à la mairie de La-Chapelle-Saint-Mesmin, est désormais votre nouveau conseiller départemental. Lui et la conseillère départementale Hélène Lorme sont pleinement à votre service et feront entendre votre voix au sein de l'assemblée départementale. Ils ont toute ma confiance.



© DR

Je serai pour ma part toujours à votre service et veillerai, au Parlement, à œuvrer dans la fidélité à mes engagements et pour nos territoires dans toute leur diversité. J'agirai, comme je l'ai toujours fait, dans l'intérêt général et dans le respect des valeurs fondamentales de notre République.

Bien fidèlement à vous,

Christophe Chaillou
Sénateur du Loiret

PRATIQUE

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Leur écrire
Département du Loiret
45945 Orléans



Vincent Devailly et Hélène Lorme

📞 Les joindre

02 38 77 96 30

vincent.devailly@loiret.fr / helene.lorme@loiret.fr

✉ Un rendez-vous ?

Envoyer un mail aux élus ou à leur collaborateur
à groupe@ser45.fr

ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS !

CARNET DE CANTON

Saint-Jean-de-la-Ruelle

UN SOUTIEN CONSTANT AUX CLUBS SPORTIFS

Vendredi 7 juillet, le parc des Dominicaines de Saint-Jean-de-la-Ruelle a accueilli les représentants d'associations sportives du canton. Hélène Lorme et Christophe Chailou leur ont remis la notification de leur aide aux licences. 50 clubs du canton ont bénéficié d'une subvention pour 2023, pour un total de 28 798,15 €. Un grand merci aux bénévoles de ces clubs !



© Ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle

LA NOUVELLE PISTE DE BMX EN CONSTRUCTION



© Ville de La-Chapelle-Saint-Mesmin

Début juillet ont débuté les travaux de la nouvelle piste de BMX de La-Chapelle-Saint-Mesmin. Le Bi club chapellois, premier club de BMX français en nombre de licenciés, bénéficiera d'une piste avec une butte de départ de huit mètres de haut, rare en France. Les objectifs du club : garder ses meilleurs coureurs et, à terme, accueillir une manche de la coupe du monde. Le Département contribue au projet (dont le coût s'élève à 2,5 millions d'euros) à hauteur de 340 000 euros.

SÉANCE PHOTO À INGRÉ

Du 18 au 22 octobre à l'Espace culturel LionelBoutrouche, l'Acapi (Atelier ciné audio photo d'Ingré) organisait ses 21^e rencontres photographiques en présence de deux invités d'honneur : Michel Tellia, photographe naturaliste pour sa série *Impressions ligériennes*, et Anne Boisauvert, sculptrice, créatrice d'un *Requiem pour la Loire* en hommage aux morts et disparus en Loire. 26 membres de l'Atelier monochrome ont également présenté leurs œuvres. 600 euros ont été attribués par le Département à l'organisation de cet événement.

© R. Martinez



© Ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle

ENCORE UN GRAND UNISSON !

Les 16 et 17 juin, le célèbre festival de musiques actuelles de Saint-Jean-de-la-Ruelle a une nouvelle fois fait le plein de spectateurs, grâce à une programmation éclectique : Princess Erika ; Kyo ; Les Vendeurs d'Enclume... Soulignons la volonté du festival de proposer une programmation paritaire. Croyant en la diversité culturelle et à l'inclusion, le Grand Unisson s'engage à mettre en avant des artistes féminines renommées ainsi que des talents émergents. Le Département accompagne financièrement le festival à hauteur de 9 000 €.



© S. Trousson

LA CHAPELLE AU FIL DE L'EAU

La Rue au fil de l'eau, manifestation gratuite dédiée aux arts de rue, s'est tenue pour la troisième fois le 26 août dans le centre-bourg de La-Chapelle-Saint-Mesmin. Un vrai succès puisque plus de 500 personnes sont venues assister aux différentes animations pour petits et grands : danse ; jonglage ; musique ; théâtre... Dans le cadre de l'appel à projets départemental *Le Loiret au fil de l'eau* encourageant le développement d'animations le long de la Loire et des canaux, la commune a reçu une subvention de 4 000 €.